

Règlement du jeu concours Semaine Bleue

Semaine Bleue – Fauteuil Ergomodel Easy-Up, Fauteuil Pekin Jeu concours organisé par DLM Créations

Article 1 – Organisation

La société DLM Créations, dont le siège est situé à 155 rue Eugène Freyssinet – 30000 Nîmes, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat du **7 octobre au 13 octobre 2025 à minuit**, accessible via LinkedIn et une newsletter.

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne majeure exerçant dans une structure médico-sociale (EHPAD, clinique, hôpital, etc.) ou en lien avec l'aménagement de ces établissements.
Une seule participation par personne est autorisée.

Article 3 – Modalités de participation

Les participants peuvent s'inscrire de deux façons :

- En commentant le post LinkedIn du concours en suivant les instructions
- Ou en remplissant le formulaire de participation diffusé via la newsletter DLM Créations

Article 4 – Dotations

Un (1) **fauteuil Ergomodel Easy Up** sera offert au gagnant, livré gratuitement dans un établissement situé en France métropolitaine.

Un (1) **fauteuil Pekin** sera offert au gagnant numéro 2, livré gratuitement dans un établissement situé en France métropolitaine.

Article 5 – Désignation du gagnant

Les gagnants seront tirés au sort parmi l'ensemble des participations valides le **14 octobre 2025**. Il sera contacté par email ou via LinkedIn.

Article 6 – Données personnelles

Les données collectées seront utilisées exclusivement par DLM Créations pour la gestion du concours. Elles ne seront ni cédées ni vendues à des tiers.

Conformément au RGPD, chaque participant peut demander la suppression ou la rectification de ses données sur simple demande à contact@dmlcreations.net.

Article 7 – Responsabilité

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas d’annulation, report ou modification du jeu.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement.